tre des fluences, combattent cet amen-

M. ANNARD is défeud; il dit que si son mendement n'étail pas adopté, ou établirait exarrèes ches le banquier, on violerait son louisile privé.

Finaiement l'amendement de M. Aynard let REPOUSSE par 427 voix contre 159, LES BENEFICES COMMERCIAUX

LES BENEFICES COMMERCIAUX

On aborde la discussion de la 4e calégorie gui compreh l'impòt sur les bacétices des srofessions industrielles et commerciales.

M. Lucien DIOR développe un amendement tendant à la disjonation des articles R à 4; il veut bien que l'on améliore l'impòt des petentes, mais il ne veut pas de la stansformation proposée qui va à l'encontre u but que l'on veut atteindre et qui gênera gravement le commerce et l'industrie.

L'orateur dit qu'aves le projet en discussion, en veut faire altrer la politique dans perception de l'impôt et que l'on créera le cette façon des abus qui ne feront que l'aggraver avec le systeme proposé.

M. DIOR affirme que bus les commergants sont opposés à ce nouvel impôt.

PLUSIBURS VOIX A GAUCHE.—Alors, proposez-nous quelque chose!

M. DIOR dit qu'il n'a rien à proposer; il demande que l'on se contente d'améliorer le système des patentes; le projet de M. Cadisur est antidémocratique et antirépublissin.

M. BENAZET dit que la Chambre n'a pas

Sein.

M. BENAZET dit que la Chambre n'a pas resqu'ici rencontré de difficultée sérieuses, sile a frappé les produits du capital et l'opinion l'a approuvée. Aujourd'hui qu'il s'agit d'atteindre les produits du travail, elle rencontrera plus de résistance. (Très bien, très bien, sur divers bancs.)

Il était logique de frapper les commercants et les industriels, comme les autres contribuables, sur leur revenu net. Cest ce qu'avait proposé M. le ministre des financées.

l avait propose 18. Malheureusement la commission a repous-baser l'impôt sur la fic-

sé ce système pour baser l'ampôt sur la ficlion de la productivité.

Jules COUTANT. — Le projet dégrève les
petits commerquaits et les travailleurs.

M. BENAZET dit qu'il ne mie pas que les
petits contribuables seront degreves; le tout
est de savoir si la peu de dégrevenient qu'on
va leur accorder, correspondra aux vexations qu'ils devront subir.

L'orateur tertuine en appayant la demande
de disponction de M. Dior.

M. LERGY-BEAULIEU présente un amendement lendant à ordonner la disponction
des articles zé et suivants jusqu'au demiers
en un mot de tous les articles restain; à
voter, et cela en vue de permettre la réalisation la plus rapide possible des réformes qu'i
ont dés été votées

tion la pius rapius passans au ont déja été voitées Les travailleurs de la terre paient une part beaucoup trop-lourde des impots; il est temps de réparer cette injustice qui dure de-

emps de réparer cette injustice qui dure de-luis trop longtemps.
Les trois premières cédules de l'impôt sur e revenu constituent une réforme qui s'équi-bire par elle-même.
M. LE PRESIDENT DE LA COMMISSION,
Dans voire système, que feriez-vous de la onserveriez ?
En somme, vous proposes de courant le

En somme, vous proposez de ccuper la loi

En somme, vous proposez us coupe an deux.

M. LEROY-BEAULIEU. — Oui, simplement, et d'envoyer ce soir au Sénat ce que la Chambre aura voté.

M. PELLETAN, président de la commission. — La commission a déjà examina des amendements identiques; elle repousse la disjonction et les renvois.

Le vote a lieu au milieu d'une vive agitation et donne lieu à pointage; pendant ce temps, la séance est suspendue.

LA DISJONCTION REPOUSSEE

A la reprise, le président annonce que la disjonction et le renvoi à la commission sont REPOUSSES PAR 226 VOIX CONTRE 25.
La suite du débat est renvoyée à jeudi et a séance est levée.
Séance jeudi matin pour discuter diverses propositions sur la réglementation du trayeil.

AUTOUR DE LA SÉANCE

Paris, 16 juin. — La séance d'aujourd'hui marque une nouvelle phase de l'impôt sur le revenu. Si nous entrons maintenant dans yère des discussions pratiques, la Chambre aborde par la mème les plus grosses difficultés de sa tâche.

Tant qu'il s'est agi des-principes, il y a eu presque unanumité. La passe est seulement devenue dangereuse lorsqu'on a voté sur un amendement tendant à exonérer les petits propriétaires.

Aujourd'hui, trois députés, l'un appartenant à l'Union républicaine, l'autre au groupe de l'Union démocratique, et le troisème progressiste, out demandé de disjoindre les stricles ayant trait aux bénéfices commerciaux. Il est à prévoir que la Chambre repoussera l'amendement. Mais al y en a un autre du groupe socialiste unifié dont Croussier, député de Paris est l'initiateur, qui a toutes thancès d'être adopté. Il consiste à ne faire payer les produité confinerciaux qu'à partir de 1.000 francs pour les communes de 3.000 habitants et au dessous; de 1250 pour les communes de 3 à 10.000 habitants et au dessous; de 1250 pour les communes de 3 à 10.000 habitants et au dessous; de 1250 pour les communes de 3 à 10.000 habitants et au dessous; de 1250 pour les communes de 3 à 10.000 habitants et au dessous; de 1250 pour les communes de 3 è 10.000 habitants et au dessous; de 1250 pour les communes de 3 è 10.000 habitants et au dessous; de 1250 pour les communes de 3 è 10.000 habitants et au dessous et de 1200 pour les communes de 3 è 10.000 habitants et au dessous et de 1200 pour les communes de 1200

de 7.000 pour Faris et le departement de la Seine.
Si cet amendement était accepté par la Chambre, il n'est pas douteux que les pro-duits agricoles bénéficieraient d'une faveur au moins égale. On voit que les récifs com-mencent.

LE RACHAT DE L'OUEST DEVANT LE SÉNAT

s propositions de la compagnie d'Orléans La réponse de M. Barthou. — La com-mission des chemins de ler demande la suspension de la discussion.

Paris, 16 juin. - La séance est ouverte à

Paris, 16 juin. — La seance est ouverte a fear heures et demie, sous la présidence de M. Antonin DUBOST.

M. BARHOU, ministre des travaux publics, monte à la tribune au milieu de l'attention générale. Il va donner lecture de ropositions de la Compagnie d'Orléans, relativement au rachet de l'Ouest par l'Etat. Je demande, dit-il, la permission de verser su détat, pour qu'il soit loyal, deux documents nouveaux. M. Barthou donne alors lecture de la lettre suivante, du président du Conseul d'administration de la Compagnie d'Orléans:

séance du 11 juin, il irouverait notre Compagnie disposée a s'y prêter avec la sincère conviction qu'il serait secle d'aboutr à un accord. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assu-sance de me haute considération. Le président du Cousel d'administration de la Compagnie d'Ortéans ; Alph. DE COURCEL

M. Barthou lit ensuite la réponse qu'il e envoyée après délibération du Conseil des ministres.

M. Barthou ilé ensuite la réponse qu'il a envoyée après délibération du Conseil des ministres.

Vous aves pris texte des explications que j'ai fournies dans la séance du Senat du 4 juin, sur l'éventuaité de négociations nouveilles aves les Compagnies d'oriens et de l'Ouest, poir me la leventuaité de négociations nouveilles aves les Compagnies d'oriens et de l'Ouest, poir me la leventuaité de négociations nouveilles aves les Compagnies d'oriens et de l'Ouest, poir me la les conditions de let de l'ouest, poir me le lettre du 12 juin, que voire cord sur les bases indiquées à la tribune du Sènat pur M. le rapporteur de la commission des chemins de let.

J'ai déclare nettement dans le discours auquet vous faites allusion, qu' « après trois ans de chemins de let.

J'ai déclare nettement dans le discours auquet vous faites allusion, qu' « après trois ans de chemins de let.

J'ai déclare netterent dans le discours auquet vous faites allusion, qu' « après trois ans de chemins de nature a modifier son attitude, exponabilité de reprerdres ces poupariers, votre proposition, que j'ai soumise au gouvernement, votre propositions dont mon prédécasseur M. Gauthier, vous avait sais dans sa lettre du 18 juillet 1905. Ces propositions n'ont pas aboul, et votre Compagnie, dont la denière réponse est du 9 février 1906, a attendu, pour leur donner une adhésion de principe, après plus de sux lans, le moment même on le Senat discute, relatif au rachet du réseau de l'ouest, de pouvernement ne peut se prêter à des negociations qui auraient pour révaiut inferitable d'ajourner à une date indéterminée le vote de ce projet, dont la nécessir de cesse pas de lui apparaitre comme impérieus et urgente. Si le rachet des chemins de fer de l'Ouest est approuvé par le Parlement, il pourra avoir pour conséquence, à une date indéterminée le vote de ce projet, dont la nécessir de cesse pas de lui apparaitre comme impérieus et urgente. Si le rachet des chemins de fer de l'Ouest est approuvé par le Parlement, il pourra avoir pour onséquence, à une date p

sion.

Solutilez agréer, monsieur le président, l'assurence de ma considération la plus distinguée.

Louis BARTHOU.

M. BARTHOU déclare qu'il n'a rien à
ajouter à la lettre dont il vient de donner
lecture. Il se borne à demander le voie du
projet de loi sur le rachat de l'Ouest let qu'il
l'a présenté, sans modification et sans retard.

M. LABICHE demande à réunir la Com-mission des chemins de fer pour délibérer sur la lettre de la Compagnie d'Orléans. M. BARTHOU. — S'agti-l' d'un ajourne-ment de quelques heures ou d'un ajourne-ment indéfini ? M. LABICHE. — La Commissien pourra déposer son rapport jeudi. M. CLEMENCEAU. — Comme cela, cela va bien !

va bien ! La discussion est suspendue jusqu'à jeudi.

Au Conseil des Ministres

Paris, 16 juin. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée sous la prési-dence de M. Fallières. Les ministres se sont d'abord occupés des affaires extérieures en cours, puis ont pris connaissance des dépêches relatives au Ma-

connaissance des dépôches reistives au Maroc.

Le ministre des travaux publics a entretenu ensuite le conseil de la lettre qu'il a
reçue de la Compagnie d'Orfeuns. M. Barthou communiquera cette lettre anjourd'hui
au Sénat et fera connaître le sers de la
réponse qu'il y fera et qui a été arrêté ce
matin par le conseil.

Le conseil s'est enfin occupé du voyage
du président de la République en Russie et
dans les royaumes scandinaves. La municipalité du Havre avait fait une démarche
pour que le président de la République revint en France par ce port. Mais tous les
détails du voyage ayant été réglés antérieurement au moment où cette demande fut formulée, celle-ci n'a pas été accueillie.

Le ministre des travaux publics a été autorisé à déposer à la Chambre un projet de
loi tendant à modifier la loi de 1830 sur
l'organisation des chemins de fer d'intérêt
local.

TROIS CENT CINQUANTE NOYÉS

Tokio, 16 juin. — 30 bateaux pêcheurs ont fait naufrage en vue de la côte de Kagoshima; il y a 350 noyés. Le gouverneur de la province a demandé des secours à l'arsenal de la marine de Sasebo. Le sinistre a été causé par une effroyable tempête,

Informations REGIONALES

LE PERNOD LIBERATEUR

Il y a plus d'un an, la jeune Mathide quit-tait sa mère, née Sylvie Vermesche, qui de-meure route Nationale dans un estaminet, où elle vit maritalement avec Louis Geyst, 25 ans, sujet belge, Elle partit vivre de son côté en compagnie de Lucien Dullot, qui s'en allait planter see pénates à Doullens.

Sept ou huit mois après, au début de janvier, elle quitta Duflot et revint chez sa mère. Elle était enceinte de six mois. Cette naissance en perspective n'enchants guère la dame Vermesche, du ne tient eans doute pas à être et lot grand'mère — elle n'a que 35 ans — et elle ât comprendre à sa fille qu'elle verrait avec plaisir arriver la délivière. Elle engages donc sa fille à s'abreuver de copieux verres d'absinthe, ayant dans les propriétés de ce breuvage une confiance libinitée. Le Pernod n'amena pas le résultat attendu, mais il produisit son effet ordinaire. Mathilde, qui avait étouffe une douzaine de perroquets, ne tarda pas à avoir une cuite d'impératrice et alla se feter sur son lit, où elle s'eudormit de ce sommell de l'ivresse qui ressemble tant à la mort.

Sa mère profits de cette circonstance pour se livrer alors, en compagnie de son amant, Ceyst à des mancœuvres abortives sous forme d'injections où l'absinthe — toujours — jouait un role actif. Quant la jeune fille revint à elle, le crime était consommé. Elle en fut malade deux jours, au bout desqueis survint la délivrance.

DEUX ARRESTATIONS

· DEUX ARRESTATIONS

Seulement les voisins s'étaient aperçus du changement survenu dans l'attitude de Mathilde Coudyser; on lass et on rapprocha des constatations feites les tropos tenus par Sylvivie Vermesche, qui avait fait part à son entourage de l'enhui que lui causait la grossesse de sa fille et qui avait demandé à certaines personnes si elles ne connaissaient pas un remède à ce facheux état.

Les accusations se firent précises; la gendarmérie, comme nous l'avons dit, s'en émut et arriva au tésuitat que nous venons d'exposer et dont elle mit au courant le parquet de Béthune.

Celui-ci donna télégraphiquement l'ordre d'arrêter le courie Gevat-Vermesche. Cet orier à stêt exécnté et les inculpés qui, naturellement, nient énergiquement, ont été transférés à Béthune.

LE CRIME LINSELLES

L'assassin avoue. — Il se prononce lui-mè me sur son forfait. — Ce qui est fait est fait, déclare-t-il cyniquement.

tait, déclare-t-il cyniquement.

Comme il fallait s'y attendre Yvon Everacrt a passé marfal des aveux complets. L'ignoble assassin n'a d'ailleurs cessé de manifoster la plus abjecte bestialité, tant dans
ses propos que dans son attitude.

niloster la plus abjecte bestialité, tant dans ses propos que dans son attitude.

A HALLUIN. — LA MATINEE

La petite ville présentait un aspect inaccoutumé. Les orgues des manéges moulaient leurs airs les plus rances; une galeté un peu vulgaire était dans l'air.

Beaucoup de curieux se pressaient aux alentours de la gendarmerie, Le crime de la veille était aprement commenté. Chacun avait une anecdote à raconter sur le meurtrier qui semble avoir laissé partout les plus détestables souvenirs. Le parquet était altendu. Un loueur de voiture avait disait-on reçu l'ordre de tenir un breack à la disposition du parquet qui devait venir de Lille. Cependant que curieux et badauds devisaient et bavardaient le maréchal-des-logis Besan-Yvon Everaert, défait, affettait une bemilité de chat foueux ne tardait pas à avouer son crime. Son interlocuteur avait d'ailleurs pris la précaution de lut faire remarquer qui était difficile de nier ce qui était archidemontré. L'assassin devait quelques heures plus tard renouveler ses déclarations et les complèter en présence des membres du parquet de Lille.

A LINSELLES — UNE INUTILE ATTENTE

A LINSELLES — UNE INUTILE ATTENTE
D'après toutes les prévisions le parquet
devait descendre à Hailuin pour se rendre
enseule à Linselles où devait avoir lieu la
reconstitution du crime et la confrontation.
On ignorait que la tâche du parquet serait
simplifiée par les aveux du monstre.
Leurré comme les autres, dès midl nous
filions vers Linselles. Le cadavre de la morte était exposé à l'Hospice, dans une châmre blanche presque virginale et un à un les
indigênés défitaient devant le corps de la
victime.

indigènes défilaient devant le corps de la victime.

La mort avait déjà commencé sa terrible cœure de décomposition. Le visage exsangue était boursouité et avait pris un ton fané de vieille cire. L'énorme plaie du cou béait, emplie de sang coaguié. Et je wous assure qu'il était doux au sortir de la chambre mortuaire de respirer l'odeur des verdures et des fleurs d'jardin de l'hoepice.

Ne recevant aucune nouvelle d'Halluin, le maire, plusieurs gendarmes, le docteur qui avait constaté le décès, le beau-frère et les sœurs de la morte ainsi que plusieurs témoins se réunissaient à la mairie et y attendaient ces messieurs du parquet. Un aimable Halluinois venu à bicyclette, nous prévenait à temps qu'il était inutile de nous gagnions Halluin.

LA DESCENTE DU PARQUET. LA

LA DESCENTE DU PARQUET. — LA BRUTE PARLE

A FOUQUIÈRES-LEZ-LENS

WES FAISTUAS D'ANGES

LES FAISTUAS D'ANGES

A deux heures 43, MM. Houeix, juge d'instruction à Lille, Cauwès, substitut du procureur de la République et Flahaut, greffier débarquaient à Halluin. Ils étaient reçus à la gare par M. Thevernon, commissaire de police et Besancenot, maréchai-des-logis de gendarmerie. L'interrogatoire d'Yvo Everacri commençait aussitôt. Lache et infame your aux pour leur d'Aux pour les sent d'une grande vogue. Après le couple avorteur d'Avion, c'est à Fouquières que l'on vient d'arrêter un homme et une iemme qui se sont mis aussi en contravention avec le code pour avoir par avance rayé une unité de la liste des humisins.

Cette fois, les faiseurs d'anges ont opéré en famille, C'est, en effet, la mère qui est par cette informatrice aux cent bouches anonymes qui s'appelle la runneur publique que la justice a été appelée à intervenir dans cotte dfaire patriarchale.

La runneur publique, lorsqu'elle s'élève et prend son essor, finit toujours par retentir dans l'oreffle des gendarmes, et c'est pour quoi eux de illip-Montigny s'en furent demander à la demoiselle Mathide Coudyser, qui compte 17 printemps, et est employée comme servante à l'estaminet Decatoire, ce qu'il y avait de vrai dans ca qu' « on s'recontait.

Ce que la jeune fille leur raconta leur montra que ce n'était pas pour rien qu'lls s'était pre ravier peur publique que cantait.

Le perrond Liberateur

Il y a plus d'un an, la jeune Mathilde quit-

A ce moment M. Houeix interrompit l'assassin.

— Avez vous porté à votre victime un coup de rasoir ou plusieurs?

« Je ne me rappelle pas réplique le monstre, f'étais trop en colère. Je trainai le corps de ma femme dans un champ de blé. En tombant elle avait perdu son porte-monnaie. Je le ramassai. Il renfermait un: somme de huit francs. La route était déserte. Tout en marchant j'essuyal mon rasoir et le remis dans son étui; peu après je le jetat dans le fossé de la ferme Dumorfier. Il y avait du sang sur mon veston, j'avais hâte d'être arrivé chez moi pour me laver les mains et changer d'habits. En cours de route je rencontral le petit Stampers. Je lui dis : je pars pour Paris et je lui offris une cigarette. Arrivé chez moi peu me changeal puis je roriis j'errai un peu et m'arrêtai chez Ferrest, à la halte de Pellegrin.

Le juge d'instruction ayant demendé su criminel s'il regrettait son forfait, regut cet-te stupéfiante répense: « D'une smanière cui l » Le rasoir qui servit à mutiler Marie Tuys-sene avait été volé il y a deux ans à son beau-père par Everaert.

sens avait été volé il y a deux ans à son beau-père par Evereqri.

L'ASSASSIN EST CONDUIT A LA GARE

A six heures un grand remous de foule se produisait en face de la gendarmerie. Des clameurs s'élevaient. Le meuririer ne terdait pas à apparaitire entre deux gendarmes.

Le service d'ordre était assuré par d'autres gendarmes et des gardes.

Aucun incident ne se produisit. Les essistants crièrent hou hou ! et ce fut tout.

Yvon Everaert était blême. Il suait la peur et était tout à fait dépourru de ce prestige d'ailleurs lamentable qui auréole certains assassins. A peine était il installé dans un wagon de troisième que nous nous penctions à la portière. La brut nous lançait un regard noir ; « Ce qui est fait est fait » proférait-elle durement. Tout l'homme est dans ces mots.

Le corps de Marie Tuyssens sera transporté incessamment à Halluin où il sera eutopsié.

A ANNAPPES

Un homme broyé par un train

On retrouve sur la voie ferrée, les restes mutilés d'un bijoutier d'Ascq
Hier, vers trois heures du matin, le mécanicien de l'express venant de Fives, pour Baisieux, remarqua un peu avant d'arriver au passage à niveau d'Hellemmes, les débris d'un corps humain.
Aussitot arrivé en gare de Baiseux, il téléphona à Fives ce qu'il avait vu.
Le sous-chef de gare de Fives se rendit à l'endroit indiqué.
Lé, un spectacle affreux s'offrit à sès youx. De tous côtés, des débris humains, des bras, des jambes, des tragments d'os et des éclaboussures de cervelle étaient jonchés,

des bras, des jambes, des tragments dos et des éclabouscures de cervelle étaient jonchés,
Ces restes sanglants furent rassemblés, déposés sur le côté de la voie et recouverts d'une bûche.
Cependant l'identité de la victime fut assez rapidement établie. Cest M. Arthur Broquart, agé de 26 ans, bijouiter, demeurant à Ascq.
Broquart avait causé, lundi vers minuit, avec le garde-barrière du passagé à niveau, al lui avait demandé l'heure exacte. Le garde lui répondit : « Il est juste minuit. » Il causa encore queiques instants, disant qu'il devait se marier dans quinze jours et qu'il était venu en cet endroit parce qu'il devait venu en cet endroit parce qu'il devait venu en cet endroit parce qu'il devait voir une personne, puis il s'éloigna par la route nationale.
Hier matin, on retrouvait son corps affreusement muitié.
On ne sait s'il y a eu accident ou suicide. Hier après-midi, les restes du malheureux ont été déposés dans un cercueil et transportés au demicile de ses parents, à Aseq.
La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

A LILLE LE BREVET DE CAPACITÉ

Quatre cent cinquante candidates! - L Lundi, dans la journée, ont eu lieu les preuves écrites du prevet sunple. à l'école

épreuves écrites du trevet sumple. À l'école Jean Mucé, boulevard des Écoles. 450 candi-dates avaient afronté le jury. Voici les noma des admissibles aux épreuves de la seconda aérie:

Jean Mucé, boulevard des Ecoles. 450 candidates avaient affronté le pury. Voici les noms des admissibles aux épreuves de la seconde série :

Miles Alavoine, Andrieux Germaine, Anquez, Antoine, Appourcueux, Bacquart Murite, Balézeaux, Baraite, Barbet, Bacquart Murite, Balézeaux, Baraite, Barbet, Bacquart Murite, Balézeaux, Baraite, Barbet, Bacquart, Mecuce, Bernard Madeleine, Hen hard tourinaine, Bernast, Benoist, Bert, Beun, Bodiote, Billet, Blancher, Bloinde, Bloquaux, Boggert, Botdin, Boissonnat, Bonnet, Bosseux, Bottin, Bousher, Boulanger, Boutrouille, Bouvret, Breem Angéline, Braems Adienne, Braets, Braine, Brugetre, Burrite Marquerite, Burette Eugérie, Burtedan, Burkard.

Cardon, Carlier, Caron, Carpentier, Castéran, Castille, Cauchy, Caudevelle, Caulier, Chanoine, Charmeit, Choqueraux, Cleysent Marcelle, Claeyssens Ghistiane, Cooles, Codron Suzanne, Collet Joséphine, Callette Suzanne, Colmeric, Constince Aline, Coubriche Matthe, Courbon, Cousten, Coustenoble, Couvreur, Cusseau.

Miles Debehaigne, Debuchy, De Boosere, Decock Alice, Decroix De Goy, Delannoy Appolline, Delattre Suzanne, Delattre Marthe, Delbecq, Delbreil, Dekroix, Delecourt, Delerue, Delesalle, Delessue, De L'Hamaide, Delisot Gabrielle, Denorme Françoise, Deliobau, Deroubaix, Deruche, Deschildre, Despret, Destyyer, Desrousseaux, Deswarte, Dethoor, Dewayrin, Dhaveloose, Diéval, Donte, Douale, Dransart, Drémaux, Dreux, Drouart, Dubar H., Dubusche, Simonne, Dubus, Dufour, Dujardin Suzanne, Duponchel, Dupont, Durand, Parset, Francke Gabrielle, Encore Laire, Francke Laire, Fribourg, Froideval, Garrignies, Genot, Godfrin, Gottignies, Gourdin, Grassand, Griel Céleste, Grouille, Guilbert, Milles Hainaux, Hannedouche, Hatté, Hautteceur, Hayem, Hazard Alice, Hébécourt, Hennion, Hervé, Hochedez, Houcke, Hourdean, Houwen, Jacquart, Jacqualet, Jeanne, Lecierog Célle, Leroy Marie-Aduretine, Lecierog Célle, Leroy Marie-Aduretine, Lecierog Célle, Leroy Marie-Aduretine, Lecierog Célle, Leroy Marie-Louise, Lecierog Célle, Leroy Marie-Aduretine, Lecierog Célle

Bettle, Loridan Leontine, Loridant Rosme, Longuet Marguerite, Loré.
Miles Macquet Jeanne, Maerten, Meilloux, Maitrepierre, Mangez, Maerten, Meilloux, Maitrepierre, Mangez, Maerten, Meilloux, Martine, Masingue Berthe, Meresse Denise, Meresse Julia-Isabelle, Meurisse, Michaut, Michel, Millard, Mortreux, Moulin Adrienne, Moty, Moyart, Nicaud, Nicolle Noel, Noclain, Pamiez, Parmoen, Parise, Pélicier, Petitifis, Philippe, Planard, Plancy Eve. Pluvinste, Poinot, Pouvels, Priumet Marquerite, Renard, Richard Jeanne ide Nicus), Richard Jeunne ide Rouhaix, Bichard Hermance, Roger Roseon Jeanne, Roty, Roussey, Miles Sackebant, Saledin, Savaete, Savary, Schuppe, Ségard, Singey, Siosse, Soenes, Soufflet, Splinguez, Steenhouwer, Telte, Vandaete Henriette Vandenute, Vanderhee, shen, Van Beckhouite, Vandenmens, Van Beckhouite, Vandenmens, Vanier, Vilsin, Villette, Vitin, Velesart, Wettryn, Wattrelot, Wandmier, Westelynck, La journée de mercredi est réselvée aux apreuves de dessin et de couturs.

Dernière Heure

LE MYSTÈRE DE LYON

LA POLICE DOIT ABANDONNER LA PIS. TE DE L'AMATEUR DE CHEVEUX. L'ENIGME EST TOUJOURS IMPENETRABLE.

L'ENIGME EST TOUJOURS
IMPENETRABLE.

Lyon, 16 juin. — Ainsi que je vous le faisais prévoir, les agents de la sûreté ont abouti, c'est-dure qu'ils ont retrouvé l'homme qu'i faisait peur à Marie Servageon, le mysterieux personnage qui en voulait à sea cheveux; ils l'ont retrouvé ce matin, mais in ne semble pas que ce soit là l'assassin. Il a pu fournir très exactement l'emploi de son temps pendant l'après-midi et la soirée de samedi; sea alibis ont été vérifiés; des perquisitions ont été opérées à son domicie cours Gambetta et cliez sa mère, mais elles n'ônt eine relevé qui puisse permettre d'incuiper cet homme.

En tous cas, il n'a pas été arrêté, mais il demeure l'objet d'une surveillance discrète par la police, qui n'aime pas abendonner tout de suite une piste d'abord jugée konne.

Pendant ce temps, le bruft se répand avec opinitureté que la justice cherche ailleurs, cherche très près, revient sur des points de l'enquête considérés hier comme acquis et remis en doute aujourd'hui.

Heure par heure, minute par minute, on s'occupe de reconstituer l'emplof du temps de la victime avant sa disparition et surtout dans les derniers instants qui l'ont précédée, ear nul me l'a vue ressortir de chez elle après qu'elle fut aperque remontant à sa maison, à mid un quart, un seau d'eau à la

son, a mind un quart, un seau de au a in main.

En somme, beaucoup d'hypothèses, peu de faits, peu de témoignages nouveaux, sauf cependant ceux que voici:

Samedi vers 11 heures et demie, des consommateurs attablés à la terrasse du café Gaget, 144. Cours Gambetta, ont remarque quatre individus aux aitures louches qui étaient assis sur un banc voisin et dont l'un avait comme un grand sac. A minuit et demit, les quatre hommes disparaissaient et vers une heure du malin, M. Caget en vil repasser deux qui ròdaient autour de la malson.

repasser deux qui ródaient autour de la maison.

La nuit s'est passée sans incident, mais d'autre part, à 4 heures un quart du matin, dimanche, un laitier. M. Devaux, commençant sa tournée quotidienne de livraison, remarqua sur la place de la Croix un individu courbé sous le poids d'un sac volumineux, grande rue de la Guillottère, cet homme, en apercevant le laitier, au lieu de suivre tout droit son chemin, fit un brusque détour et alla Cours Gambetta. A ce moment Il faisait grand jour et le laitier, à cause de la distance, et surtout à cause de la position courbée du porteur du sac ne put distinguer celui-ci.

courbée du porteur du sac ne put usunguer ceiui-ci.

Etant donné que cet endroit est peu éloigné de la rue Rachais, on se demande si l'homme mystérieux apercu par M. Devaux r'est pas l'assassin qui cherchait à se débarrasser du colis.

Voici toute la récolte de la journée ; loutes les recherches et les nouvelles investigations au domicile du ménage Servageon n'ont pas réussi à percer le mystère.

Un cyclone à Paris

Paris, '16 juin. — Un cyclone s'est abattu sur Paris et la banlieue est; les dégues sont importants

LA GREVE DE VIGNEUX

LE CHOMAGE CONTINUE. — NOUVEAUX INCIDENTS.

LE CHOMAGE CONTINUE. — NOUVEAUX INCIDENTS.

Corbeil, 16 juin. — La situation à Vigneux reste stationnaire; devant l'intransigeance des directeurs des sablières, les ouvriers sont plus que jamais réalius à continuer la lutte et les quelques ouvriers qui travaillent dans les fouilles de Draveil sont à peu près tous étrangers au pays.

A villeneuve-le-Roi, les patrons ont fait quelques concessions, mais les ouvriers exigent des garanties avant de reprendre le travail.

Quelques incidents légers se sont produits hier dans cette dernière localité; plusieurs ouvriers qui se rendaient aux fouilles du Morillon ont été pourchassés par une patrouille de grévistes qui se dispersa seulement à l'arrivée d'un peloton de dragr. se.

La grève vient de s'étendre à Evvy-Pett-Bourg et y a débuté avant-hier après-midi d'une façon assez bizarre : depuis plusieurs mois, une centaine c' terrassiers sont occupés à la construction d'une nouvelle écluse située à 1800 mètres environ du village; ces ouvriers qui, il y a deux mois, avaient obtenu de leur entrepreneur d'assez impertantes concessions, étaient jusquici restés complètement étrangers au mouvement de la région de Draveil.

Avant-hier, trois chalands appartenant à un entrepreneur de viggeux, M. Lavolet, passaient dans cette localité pour se rendre à Saintry, où on devait utiliser leur chargement, composé de terres provenant des travaux d'un métropolitain; dès qu'ils eurent aperçu les péaiches, trois grévistes de Vigneux prirent la roule d'Euvy-Petti-Bourg et se rendirent à la nouvelle écluse. D'a le une de de l'incident; il se passaient dans cette localité pour se rendre à Saintry, où on devait utiliser leur chargement, composé de terres provenant des travaux d'un metropolitain; dès qu'ils eurent aperçu les péaiches, trois grévistes de Vigneux prirent la roule d'Euvy-Petti-Bourg et se rendirent à la nouvelle écluse. D'a l'arrière de chaque chaland es drapeaux fabriqués avec des morceaux d'étoffe rouge, puis se retirèrent.

Les terassiers fabrent ensuite à l'arrière de chaque chal

avec des morceaux d'étoffe rouge, puis se retirrent.

Ce fut seulement le lendemain matin que M. Aymery, sous-préfet de Corbeil, fut avisé de l'incident; il se rendit aussitôt à l'vry-Petit-Bourg, ainsi que M. Autran, préfet de Seine-et-Oise. Au moment où ils arrivaient à la nouvelle échuse, le directeur du chamièr et quelques employés de l'entrepreenur restés à leur poste venaient de constater que des voies d'eau avaient été pratiquées le matin dans les péniches; ces voies d'eau purent être rapidement aveuglées.

Depuis cet incident, les grévistes d'ivry-Petit-Bourg sont restés très calmes et on espère que cette nouvelle grève ne sera pas de longue durée, les terrassiers et les macons employés à la nouvelle écluse ayant seulement voulu, par leur acte, montrer leur solidarité envers leurs camarades de Dravell.

Solidarité envers leurs camaraces de Drafuer Califer Eugénie. Tessomeau.
Thiriez. Tourneur Jenne. Trinel, Vanecker.
Vandaele Henriefte Vandeputle. Vanderhee
shen, Van Beckhoutte, Vanlemmens. Vanneufville. Vanteshem. Variscotte. Vassek
Vantier. Villain, Villette. Vith. Voisart. Wetryn. Wattrefot. Wannufer. Westervick.
La journée de mercredi est réservée aux
apreuves de dessin et de couturs.

Solidarité envers leurs camaraces de Drades frances alleurs. La journe de merché.
Le hrute our fit hier soir qu'un nouvel incident s'était produit à Vignour même et que
des crons : tendance calme, rents 143s.
fouille où se trouve l'élévateur, avaient une
fois encore briss celui-cl. Il n'en est rien;
l'appareil avait été simplement endommagé
vrier, 63.67; mars, 63.62; avrie, 63.25;
det réparés pendant la nuit.

LEMOINE EST-IL EN FUITE?

L'ALCHIMISTE QUI DEVAIT APPORTE MERCREDI UN DIAMANT A M. LE POITTEVIN A DISPARU MYSTE-RIEUSEMENT DE SON DOMI-CILE ET DE SON LABO-RATOIRE

Paris, 16 juin. — M. Le Poittevin, juige d'instruction aimable, discret et longanime, deprouvera peut-être aujourd'hui une bien vive et bien désagréable surprise. C'est and site pour aujourd hui qu'il a convoqué dans son cabinet deux personnages mondains pau son cabinet deux personnages mondains pau son cabinet deux personnages mondains pau sexellence : sir Julius Werner, Anglas richiassime mais frès dél'ant, et l'aichimiste dèja célèbre, M. Lemoine.

Sir Julius Werner viendra bien, lui, près de démonter avec fegme toute l'astuce incroyable dont il continue à cocuser Lemoine, lui, prevente de la demonter avec fegme toute l'astuce incroyable dont il continue à cocuser Lemoine, lui, prevendre de la demonter avec fegme toute l'astuce incroyable dont il continue à cocuser Lemoine, lui, prevendre de la demonter avec lui no per encore, faute de cemps, d'un tout petit peu de temps, erriver à parlaire son œuvre, son grand œuvre; il louchait au but cependant, et peut-être sûrement même svec un nouveau délai d'une quinzaine, une pativre petite quinzaine, sarait-el arrivé à labriquer le magnifique diamant promis, gros comme un bouchon de carafe, mais ce nouveau délai, Lemoine savait bien qu'il ne pourrait plus l'obtenir. Alors, en homme d'action, il s'est mis agir.

UNE AUTO EMPORTA L'ALCHIMISTE

UNE AUTO EMPORTA L'ALCHIMISTE

unte auto emporta L'alchement.

A 3 heures du soir, avant-hier, en compagnie de M. D..., son beau-frère, et d'une troisième personne, il partit et sans doute des horizons nouveaux pieins d'aux s'ouvraient à son imagination, car malgré la tristeuse de l'heure, M. Lemoine et ses compagnoms suaient et rialent comme de petites folles. Peu après l'automobile de M. Lemoine sore lait à son tour; sur le siège, à côté de Marrius, le dévoué chauffeur, Mme C..., belle; seur de Lemoine, caressait d'une main tranquille un amour de petit chien. A l'intérieur, une grande malle se dissimulait aux regarde, des indiscrets sous une enveloppe de clès constance.

L'auto file vers la gere du Nord où vêre, la gare de l'Est; depuis, nul n'a revu l'adoll-misfe; son chauffeur ne l'a pas revu, le conclerge ne l'a pas revu, les voisins ne l'ont pas revu et il y a des chances pour que Le Poittevin éprouve la douloureuse surptiset de pe pas le revoir.

A Saint-Penis, près de l'usine minuecute où M. Lemoine devait fabrique le colossai diamant, deux forgerons en plein vent travaillent; eux non plus n'ont pas revu Lemoine depuis avant-hier, mais ils ont vui bien des personnes pénétrer dens les bureaux de la Société d'électricité de Paris, l'auquelle fournissait l'énergie nécessaire aux expériences.

Rue Pigalle, cependant, règne une activité fébrile : les visieurs sarrivent nombreur de la bleaux, de petites merveilles de tableaux, de petites merveilles de tableaux de petites de nouvenir; d'autres ont emporté une pendule, et ainsi, peu & peur l'hôtel se vide de sos objets de prix comme si les habitants l'avaient quité sans espoin de retour, ce pendant que peu à peu pranque le breit de la fuit de Lemoine.

CE QUE DIT LE JUES

pand le broit de la fuite de Lemoine.

CE QUE DIT LE JUGE

Que pense au Palais M. Lepoittevin?

« Yous venez, nous dit en sourient le massistrat, me demander ce que je fereit demant? Eh bien, je vous avoue que je ac te man? Eh bien, je vous avoue que je ac demant? J'en doute, mais ce qui est estada, c'est que je ne lui en demanderai pas. S'is ne m'en remet pas, jouvirus la myotériouse formule en présence de M. Werner, pala je communiquerai mon dossier au Parquet. Les procureur de la République sera-t-il partie an d'une arrestation immédiate? Je l'heignore. "

sen d'une arrestation immédiale? Je l'agnore. »

— Misis on dil, M. le juge, que Lemoise
est en fuite...

— Je ne le puis croîre; s'il ne se présante
pas demain, je lancera aussitôt costre lui
un mandat d'amener, mais, je vous le répète, l'hypothèse de la luit de Lemoine ne
semble invraisemble l'imposture; jamais
la justice ne pourrait en fournir une aussé
décisive. Il y a deux mois, il existait encors
des gens qui croyalent en Lemoine; eujourdes gens qui croyalent en Lemoine; eujourd'hui, il ny a plus que eeux dont la foi ese
tenace; sprès sa fuite, je me demande cei
qu'il en restetait. »

UNE VILLE EN FEU

Saint-Pétersbourg, ré juin, — Un inomilies vient d'éclater à Dvinsk, province de Vitabats; dix quartiers de la ville sont envahis par les fammes qui sont activées par le vent, Les pompiers des villes voisinen, arrivés par trains spéciaux, sont impulssante it combattre le fléat. Beaucoup de fabriques sont réduises en cendres.

fléat. Beaucoup de fabriques sont recuser en cendres. Lest dans la banlieue d'Hack de la ville de Dvinsk que l'incendie a clasé, i pe marsons comprenant la caserne du régiment de Livonie et le quartier des officieres ont été détruites, Des renforts de pomplers arriveal par des frains express des villes volvilles. Suivant certain bruit; cet incendie suraid d'à la malveillance.

Deux enfants brûlés vifs

Bruxelles, 26 juis. — Un doulourum vvo-nement a émotioné pfulblement les babé-tants de Rumbelts. Quatre enfants s'amusaions dans un petit hangar abritant de la paille. Un d'eux, à l'in-sur de ses campardes, synt fair finance.

su de ses camarace.

En quelques instante, la remise fue totalement embrasée. Une fillette et un garçon de sept ans purent s'échapper, mais les deux frères Degryse, ârés de questre et cinq ansquent es partiel et cinq ansquent es partiel et cinq ansquent es partiel et des décombres fumants, on no notate plus que deux cadavres.

Les cambrioleurs d'Eglises

Brest, 16 juin. — Pendant la nuit, des mal-faiteurs ont enteré les cloches de deux cha-pelles de la commune de Saint-Pierre-Quil-bignon.